

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration de l'Agence de la santé et de services sociaux de Lanaudière qui s'est tenue à 16 h le 28 mai 2008 par voie de conférence téléphonique, sous la présidence de madame Céline Beaulieu.

Étaient présents:

Beaulieu, Céline
Ducharme, Marcel
Foisy, Jean-François
Gagné, Doris
Lachapelle, Thérèse

Legault, Carol
Ouellet, Yvan
Parkinson, Merle
Sabourin, Nicole

Étaient absents:

Blais, Maurice
Langevin, Nicole

Martineau, Mario

Secrétaire-rédactrice:

Didoné-Arseneau, Sylvie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Considérant qu'il y a quorum, madame Céline Beaulieu déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Thérèse Lachapelle **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Recommandation du comité de sélection pour la nomination d'un(e) directeur(trice) des ressources humaines
4. Levée de la séance

RÉSOLUTION NO ASSSL 2008-16

3. RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LA NOMINATION D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT le départ de la détentrice actuelle au poste de directrice des ressources humaines;

CONSIDÉRANT qu'il convient de combler rapidement le poste de directeur des ressources humaines pour assurer la continuité dans la gestion des dossiers qui relèveront de cette direction;

CONSIDÉRANT l'approbation du conseil d'administration à la mise sur pied d'un comité de sélection composé des personnes suivantes:

- Maurice Blais, président du conseil d'administration
- Jean-François Foisy, président-directeur général
- Michel Boisvert, directeur des ressources humaines intérimaire
- Martine Laperrière, conseillère en gestion des ressources humaines

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a résolu, lors de sa séance du 21 mai 2008, de poursuivre le processus de sélection.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par madame Céline Beaulieu, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ACCEPTER la recommandation unanime du comité de sélection à l'effet de nommer monsieur Gilles Ruel à titre de directeur des ressources humaines à compter 30 juin 2008;

D'ÉTABLIR la rémunération de monsieur Gilles Ruel à 110 % de son salaire actuel, sans dépasser le maximum de la classe 19.

RÉSOLUTION NO ASSSL 2008-17

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 16 h 20

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

Céline Beaulieu
Vice-présidente

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

Jean-François Foisy
Secrétaire